

FICHE DE POSTE

Agent d'entretien Voirie

Identification

Service : Voirie

Cadre d'emplois de référence : Adjoints techniques

Grades de référence : Adjoint technique 2^{ème} classe à Adjoint technique principal 1^{ère} classe

Quotité du poste (temps complet/non complet) : Temps complet

Missions (finalités du poste)

Entretien général de la voirie, de ses abords, du nettoyage des lieux publics hors espaces verts et de la mise en place du matériel de manifestation.

Activités

- Mise en application des consignes
- Nettoyage de la voirie et des espaces publics extérieurs hors espaces verts
- Nettoyage des cours des écoles
- Maintenance des corbeilles de propreté et du mobilier public
- Entretien de la signalisation routière verticale
- Fauchage, désherbage des chemins et allées y/c cimetière
- Entretien des petits ouvrages maçonnés regards, bordurettes
- Suivi du bon écoulement des eaux pluviales, salage et déneigement hivernal
- Mise en place et rangement du matériel de manifestation
- Appui au déneigement (astreintes)

Compétences :

	Niveau attendu*

	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2
	2

* 1/ Application ; 2/ Maîtrise 3/ Expertise

Formation et expérience :			
Diplômes et/ou formation	Niveau	R ou S*	Observations
-			

Exp. professionnelle attendue	R ou S	Durée	Observations
Ouvrier de la voirie	R		

* Requise ou souhaitable

Relations professionnelles

Internes :

Relations permanentes avec le responsable de l'équipe et les agents de l'équipe voirie
Relations avec les autres agents techniques

Externes :

Relations avec le public.

Sujétions éventuelles

Organisation du temps de travail :

Horaires réguliers
Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels + astreintes intempéries

Risques professionnels particuliers :

Travail en extérieur
Utilisation de matériel bruyant et tranchant et déplacement de matériel ou matériau lourd.
Peut être amené à utiliser un matériel sophistiqué ou des substances toxiques et à porter un équipement de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet, etc.)
Doit respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Exigences particulières

Permis de conduire : B (moins de 3.5t)

Permis cariste :

Autres :

Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent

Attributs du poste

Moyens mis à disposition :

Petits et gros matériels d'entretien et de nettoyage (Balayeuse, Laveur haute pression autoporté, tronçonneuse, souffleuses, etc.)

Facteurs d'évolution des missions:

Evolution de la réglementation des produits désherbants et de la sécurité
Progrès technologiques (motorisation du matériel)
Augmentation des surfaces à entretenir
Diversité des sites en milieux ruraux, périurbains et urbains